



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2025-90128

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **12 janvier 2026**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2025-90128**.

Cette demande, déposée par le représentant du propriétaire du lot 6 512 468, situé au 11, rue Stewart, dans la zone RU-62, vise une opération cadastrale créant deux lots avec superficie dérogatoire. Le tableau 2 de l'article 5.1 du *Règlement de lotissement* (602-18) prescrit que la superficie minimale d'un lot non desservi situé à l'extérieur du périmètre urbain est de 4 000 mètres carrés. Les éléments dérogatoires sont donc les deux lots qui seraient créés par la subdivision du lot 6 512 468, ces deux lots ayant une superficie dérogatoire de 3 270,8 mètres carrés chacun.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 12 janvier 2026 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 18<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2025**

Greffière,  
Mélanie Poirier